

Cours mediaNE : Renseignements pratiques et conditions de participation

1. Dates et lieu

Les modules sont donnés sur plusieurs jours dans les locaux de *mediaNE*, (hôtel des associations, rue Louis Favre 1, à Neuchâtel). Le lieu peut être modifié en fonction de la taille du groupe. Le cas échéant, le nouveau lieu du cours vous sera expressément communiqué par l'animateur-trice.

2. Prix

Le prix est fixé selon une fourchette permettant de tenir compte de la situation financière de chaque participant-e. Si vous rencontrez des difficultés financières particulières et souhaitez néanmoins participer, n'hésitez pas à en parler avec l'animateur-trice.

3. Paiement

La finance du cours doit impérativement être acquittée au plus tard 10 jours avant le début du cours sur le compte de l'animateur-trice du cours.

Bieri Isabelle : BCN (CCP 20-136-4) - S 22359.16

Bruschweiler Laurence : UBS Neuchâtel - 410 064 40P

4. Inscription

L'inscription peut se faire en ligne (www.medialogue.ch) ou un bulletin d'inscription peut être obtenu auprès de l'animateur-trice. L'inscription doit se faire au plus tard 10 jours avant le cours. Le montant de l'inscription doit être acquitté dans le même délai.

Dans le cas de l'inscription en ligne, un e-mail de confirmation vous sera renvoyé. Sans e-mail de confirmation de la part de l'animateur-trice, votre inscription n'est pas considérée comme valide.

5. Désistement

Tout désistement doit être annoncé par courriel ou courrier à la formatrice.

En cas de désistement moins de 10 jours avant le début du cours, une somme de CHF 60.- sera retenue.

Toutefois la totalité du prix du cours sera retenue ou exigée en cas de désistement intervenant moins de trois jours avant le début du cours.

6. Logistique

L'hébergement et les repas sont à charge des participant-e-s

7. Cycle

Les modules peuvent être suivis isolément ou cumulés. L'ordre de ce suivi n'a pas d'importance. Le suivi de chaque module donne lieu à une attestation.

8. Débouchés *mediaNE* et approfondissement

Le suivi des modules d'introduction à la médiation (ou d'un module au moins) permet l'accès à la « *Formation Avancée à la Médiation* » (FAM) proposée par le *Groupement Pro Médiation* (GPM). Les modifications par le GPM des conditions d'accès demeurent réservées (pour plus d'informations : www.mediations.ch).